

ACIA - Comité d'orientation national de la santé et de la sécurité au travail (CONSST)

Compte rendu de la réunion du 8 juillet 2010
3851, chemin Fallowfield, Nepean Ont.
CNOU/Salle de conférence du 2e étage

Représentants des employés

- Howard Willems
- Zeljko Ruzicic
- Bob Jackson
- Denis Sicard
- Bob Kingston (coprésident)
- Eric Jackson
- Tom Wright (coprésident)

Représentants de l'employeur

- Vance McEachern (coprésident)
- Ginette Workman
- Bart Bilmer en rempl. de Colleen Barnes (avant-midi)
- David Spicer en rempl. de Colleen Barnes (après-midi)
- Stephen Norman
- JP St-Amand

Secrétariat

- Vera Pasic
- Jennifer Corley

Absent

- Wendy Bray
- Colleen Barnes

Invité

- Owen Bale

1. Mot de bienvenue du coprésident

Vance McEachern souhaite la bienvenue aux membres du Comité.

2. Signature du compte rendu de la dernière réunion du 29 avril 2010

3. Examen de l'ordre du jour

4. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 29 avril 2010

a) Formation obligatoire de l'ACIA en matière de SST

La formation en ligne sur le Programme de prévention des risques (PPR) de l'ACIA a été lancée sur Campus*direct* le 20 mai dernier. On a demandé à tous les employés de suivre cette formation obligatoire au plus tard le 30 juin 2010. En raison d'un problème d'accès au cours, un autre bulletin national d'information de l'ACIA a été envoyé le 7 juillet; on y indique que la formation doit être suivie d'ici le 30 juillet 2010.

La Direction des opérations nationales et le Bureau des services généraux de SST font le point sur les programmes nationaux de formation en SST actuels de l'ACIA. Voici les sujets abordés : les programmes de formation en SST des centres opérationnels, la liste des programmes de SST (en vue de leur élaboration), la rétroaction du réseau de SST concernant la formation dans les centres opérationnels et les coûts associés à l'élaboration ou à l'achat de programmes d'apprentissage en ligne. La formation initiale donnée par les conseillers en SST des centres opérationnels est bien conçue, mais elle doit être également offerte aux employés, et non seulement aux membres des comités et aux représentants de l'employeur. En raison de la liste de programmes en SST à élaborer, on propose que le sous-comité sur la formation mette au point de nouvelles options que le CONSST recommandera à la haute direction. On demande au Bureau des services généraux de SST de diriger cette nouvelle approche.

La Division de l'apprentissage a fait parvenir un document faisant le point sur le projet de nettoyage des cours de SST dans PeopleSoft; les travaux avancent dans les délais prévus. Le sous-comité sur la formation intégrera la version finale du projet à la nouvelle approche une fois qu'il l'aura reçue.

Le CONSST a recommandé que le cours en ligne de base sur le SIMDUT qui est actuellement utilisé par la Direction générale des sciences (DGS) serve de formation de base sur le SIMDUT pour tous les employés de l'Agence.

Mesure de suivi : Le Bureau des services généraux de SST assurera le suivi du cours en ligne (SIMDUT) qui offert à tous les employés de l'ACIA. Lors de la prochaine réunion du CONSST, les membres du sous-comité sur la formation feront part de leurs recommandations quant aux options de formation.

État : Il s'agit maintenant d'un point permanent.

b) Utilisation de pistolets d'abattage dans les abattoirs

Avant la réunion, les membres du CONSST ont pris connaissance de la *Politique qui régit l'utilisation d'un pistolet d'abattage pour étourdir des animaux destinés à l'alimentation humaine dans les abattoirs inspectés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)*. On discute des dates d'échéance proposées à l'ACIA concernant les établissements qui souhaitent continuer d'utiliser des pistolets d'abattage et ceux qui souhaitent cesser de les utiliser. On recommande que les délais soient raccourcis puisque la sécurité des employés de l'ACIA est en jeu.

À l'heure actuelle, entre 17 et 19 établissements inspectés par l'ACIA utilisent des pistolets d'abattage.

Mesure de suivi : Le Bureau des services généraux de SST enverra la demande (réduction du délai) à la vice-présidente de la Direction générale des politiques et des programmes (DGPP). Colleen Barnes fera le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

c) Campylobactérie

L'analyse du risque professionnel (ARP) concernant l'inspection des volailles devrait être terminée au plus tard le 15 juillet 2010. Chaque ARP portera sur tous les dangers (physiques, chimiques et biologiques), y compris la bactérie *Campylobacter spp.* Le groupe de travail rassemblera les renseignements en un document de travail d'ici le 15 septembre 2010. On créera une fiche de renseignements sur les mesures de sécurité en milieu de travail semblable aux fiches déjà disponibles sur le lecteur O:\OPS\OSH\Info Modules. Lors de la réunion du 20 octobre 2010, on présentera la version définitive des documents au CONSST aux fins d'examen. Voici les sites qui ont été désignés pour ce projet : Maple Lodge (Ontario), Marvid Poultry (Québec) et Sunrise Poultry (Colombie-Britannique).

Mesure de suivi : Stephen Norman et Tom Wright feront le point lors de la réunion du CONSST.

d) Menaces pour la sécurité (Programme de prévention de la violence et du harcèlement en milieu de travail)

Le 25 mai dernier, les membres du sous-comité se sont réunis et ont discuté des répercussions du Règlement XX et des politiques sur la prévention de la violence et du harcèlement. Ils se réuniront de nouveau à l'automne pour régler d'autres questions en suspens.

Lors de la réunion du Comité national syndical-patronal (CNSP) du 22 juin, on a discuté d'un programme de formation conjoint sur le harcèlement. Compte tenu de l'estimation des coûts présentée, la haute direction est à la recherche d'autres approches concernant la prestation de cette formation. Des représentants de l'AFPC et de la Division du développement professionnel et de l'apprentissage continu se rencontreront bientôt pour discuter des options en vue d'offrir une formation sur la prévention du harcèlement selon une approche mixte.

JP St-Amand indique que le groupe de travail a terminé son examen de la politique sur la prévention de la violence dans le lieu de travail. La prochaine étape sera l'élaboration de directives connexes.

Mesure de suivi : Le sous-comité sur la formation consultera la Division sur l'apprentissage concernant le programme de formation conjoint sur le harcèlement et fera rapport au CONSST lors de la prochaine réunion.

e) Enquêtes et rapports sur les situations comportant des risques (ERSR) pour l'Alberta

On propose une date (début août) pour la prestation d'une formation sur le module ERSR ainsi que la tenue d'un exercice pratique sur la création d'un rapport d'enquête.

Mesure de suivi : Tom Wright et Bob Kingston acceptent de donner conjointement avec la direction la formation sur le module ERSR.

f) Semaine de travail de sept jours dans les laboratoires de microbiologie

Stephen Norman indique que l'on a instauré la semaine de travail de sept jours et que les comités de SST de chacun des sites surveilleront les préoccupations et les régleront grâce au nouveau protocole de communication sur la gouvernance en matière de SST.

État : Dossier clos

g) Troisième édition du Manuel de sécurité en laboratoire

Stephen Norman fait un survol des chapitres de la troisième édition du Manuel de sécurité en laboratoire (MSL), qui devrait être prêt à l'automne. Les membres du CONSST pourront examiner le Manuel durant l'été et fournir leurs commentaires d'ici la fin août.

Mesure de suivi : Stephen Norman distribuera le MSL aux membres du CONSST aux fins d'examen.

h) Invitation de la présidente à une réunion du CONSST

On a envoyé une invitation officielle à Mme Swan pour lui demander d'assister à la réunion du CONSST du 20 octobre 2010. On convient d'offrir une présentation officielle lorsque Mme Swan sera présente. Les membres reçoivent et examinent une ébauche de la présentation.

Mesure de suivi : Colleen Barnes enverra une invitation officielle à Mme Swan. JP St-Amand, Tom Wright et le Bureau des services généraux de SST termineront la présentation pour que les membres du CONSST l'examinent avant la prochaine réunion.

i) Plans et priorités du CONSST pour 2010-2011

JP St-Amand et Jennifer Corley font le point auprès du CONSST sur les plans et priorités pour 2010-2011. Compte tenu des priorités de la Direction générale de la vérification, de l'évaluation et de la surveillance du risque (DGVESR), on convient de rédiger une proposition pour obtenir les services d'un expert-conseil, qui proposera au CONSST des mécanismes qui lui permettront d'atteindre ses objectifs plus facilement, c'est-à-dire évaluer et améliorer les systèmes des contrôles internes selon une approche systématique et disciplinée. Bob Jackson and Zeljko Ruzicic acceptent de participer au projet sur les plans et les priorités.

État : JP St-Amand et Jennifer Corley feront le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

j) Guide pratique de l'ACIA sur la SST

On convient qu'un guide pratique de l'ACIA sur la SST révisé ne sera pas publié sur le nouveau site Web sur la SST.

État : Dossier clos

k) Préparation de nouvelles sections sur la SST par la Direction générale des politiques et des programmes

Lorsque la DGPP élabore de nouveaux programmes comportant des sections ou des directives qui touchent le manuel sur la SST, les membres du CONSST souhaitent que ces sections ou directives soient envoyées au Bureau des services généraux de SST pour que ce dernier s'assure que le CONSST et le réseau de SST sont consultés à leur sujet.

Mesure de suivi : Colleen Barnes communiquera ce message aux gestionnaires de la DGPP.

État : Dossier clos

l) Rapport Weatherill sur la listériose : Aircard (ou clés USB Rocket)

La GI/TI dirige un projet de modernisation des technologies utilisées par un inspecteur - un des objectifs étant d'avoir facilement accès aux formations en ligne. Ce projet est actuellement officialisé par l'entremise du cadre de gestion de projet du Bureau du dirigeant principal de l'information (BDPI). L'équipe du projet (composée des gestionnaires de projet conjoints du BDPI et de la DGO) travaille actuellement à l'élaboration d'une charte de projets et d'une analyse de rentabilisation. La distribution de clés USB Rocket est prévue à l'automne.

Mesure de suivi : Des membres de la Direction générale des opérations (DGO) feront le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

m) Inspecteurs des aliments du bétail - Nettoyage des sarraus et des équipements de protection individuels

Lors de la réunion du Comité exécutif des Opérations (CEO) du 10 janvier 2010, on a tenu des discussions sur les diverses pratiques de nettoyage que les inspecteurs peuvent utiliser pour nettoyer leurs sarraus, leurs vêtements de travail et leur équipement de protection individuel (EPI) selon la directive du Comité national mixte (CNM). La DGO a confirmé que certains employés apportent leurs vêtements sales à la maison ou les nettoient dans des buanderies, **ce qui va à l'encontre des exigences en matière de SST**. L'employeur doit veiller à ce que l'on effectue le nettoyage et le blanchissage des vêtements sales en milieu de travail ou en vertu d'un contrat afin d'atténuer l'impression que des déchets biologiques sont introduits dans le système de traitement public et d'assurer la protection de nos employés. JP St-Amand mentionne qu'il s'occupera de trouver un service national de nettoyage à sec et fera rapport au CONSST lors de la prochaine réunion.

Mesure de suivi : La DGO appuiera les dispositions actuelles de blanchissage et de nettoyage à sec. On collaborera avec le Bureau des services généraux de SST pour élaborer une directive concernant le nettoyage des vêtements et des équipements de protection individuels.

5. Points permanents

a) Lecture de la législation du CCT

En raison des questions pressantes du CONSST, l'examen des activités du CNM a été repoussé à la prochaine réunion.

Mesure de suivi : L'examen des activités du CNM aura lieu lors de la prochaine réunion.

b) Programme d'aide aux employés (PAE)

Des employés de la Planification et des programmes des RH fournissent des chiffres tirés du rapport annuel de Shepell FGI qui couvrent la période du 1er avril 2009 au 31 mars 2010. Le rapport comprend des renseignements sur l'utilisation, les questions d'actualité et le profil de la clientèle de l'ACIA. Peu de sondages sur la satisfaction des clients ont été retournés, ce qui peut expliquer le grand nombre de réponses en désaccord ou totalement en désaccord obtenues à ce jour lors du sondage auprès des utilisateurs.

On suggère qu'un représentant de Shepell FGI soit invité à chaque réunion des comités des régions et des centres opérationnels pour qu'il présente une ventilation des questions d'actualité au sein du centre opérationnel et aide les comités concernés à les traiter.

Mesure de suivi : Des employés de la Planification et des programmes des RH continueront d'examiner les statistiques des programmes pour évaluer les tendances et les éventuels sujets de préoccupation. Lors de la prochaine réunion, ils feront également le point auprès du CONSST sur le nombre de sondages sur la satisfaction de la clientèle renvoyés et les réponses fournies.

c) Le point au sujet du site Web sur la SST

Les intervenants ont terminé l'examen du nouveau site Web sur la SST. La prochaine étape consiste à envoyer à l'équipe Web tous les documents approuvés sur la SST afin qu'ils soient publiés sur le site Web.

Mesure de suivi : Bob Jackson accepte de continuer à aider le Bureau des services généraux de SST jusqu'à ce que le lancement du site Web soit complètement terminé.

d) Formation des membres du CONSST pour 2010

Voici les séances de formation prévues ainsi que les dates proposées :

- 25 janvier Programme de prévention des risques - **TERMINÉE**
- 28 avril Inspection du lieu de travail (visite guidée) - **TERMINÉE**
- 7 juillet Inspection du lieu de travail (formation) - **TERMINÉE**
- 19 octobre Enquêtes et rapports sur les situations comportant des risques

e) Structure des politiques de SST de l'ACIA et six directives

La nouvelle version de la politique de SST de l'ACIA et les quatre directives ayant fait l'objet d'une consultation seront intégrées au nouveau site Web sur la SST.

Le programme sur les services de santé a été achevé en mai. On suggère de confier à la nouvelle équipe de Santé la responsabilité d'appliquer la directive sur les examens de santé.

On convient que la Direction générale des finances, de l'administration et de la technologie de l'information (DGFATI) sera responsable de la directive sur les mesures d'urgence puisqu'elle s'occupe du plan d'intervention en cas d'urgence, des colis suspects et des alertes à la bombe.

Mesure de suivi : Le Bureau des services généraux de SST fera le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

f) Le point sur le programme sur les services de santé

Le nouveau module sur la prestation des services de santé de l'Agence a été approuvé en mai par le Comité de la haute direction (CHD), et la Division des relations en milieu de travail en assure le financement. La prochaine étape consistera à combler les divers postes en collaboration avec le personnel de la classification.

Mesure de suivi : Ginette Workman fera le point lors de la prochaine réunion du CONSST.

g) Gouvernance en matière de SST (structure des comités en milieu de travail)

Le 14 mai 2010, le cadre de gouvernance visant les comités et les représentants en SST des centres opérationnels, des régions et des milieux de travail a été envoyé aux vice-présidents, aux directeurs exécutifs de la DGO, aux conseillers en SST des centres opérationnels de la DGS, de la DGO et de la DGFATI, ainsi qu'aux coprésidents de tous les comités sur la SST de l'ACIA. Le Bureau des services généraux de SST veillera en permanence à ce que les comités sur la SST de tous les niveaux reçoivent de l'aide et des conseils.

On a récemment demandé aux comités des régions et des centres opérationnels de communiquer leur nouveau mandat (signé) ainsi que le nom des coprésidents aux conseillers en SST des centres opérationnels. Grâce à ces renseignements, le CONSST pourra approuver le mandat et le Bureau des services généraux de SST pourra commencer à utiliser la nouvelle structure de gouvernance pour communiquer de l'information.

On a élaboré un modèle, Questions nécessitant une décision, pour faciliter les communications des comités avec le CONSST, les comités et les représentants des centres opérationnels, des régions et des milieux de travail. Le CONSST aura besoin de renseignements tirés de ce modèle pour formuler des recommandations à la haute direction concernant les questions ayant des répercussions à l'échelle nationale.

Mesure de suivi : Le Bureau des services généraux de SST distribuera le modèle Questions nécessitant une décision et le message connexe à tous les comités et demandera à ceux-ci de respecter le protocole de communication.

h) Résumé des données de l'ACIA en matière de SST à l'échelle nationale

Les rapports d'enquête de situation comportant des risques visant la période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010 ont été recueillis par les conseillers en SST des centres opérationnels, et un rapport national a été produit par les conseillers en SST de la Direction des opérations nationales. Aucune nouvelle tendance n'a été signalée et les formations recommandées par les comités ont été offertes.

Mesure de suivi : Le prochain rapport couvrira la période du 1er janvier 2010 au 30 septembre 2010.

6. Nouveaux points

Enquête sur la qualité de l'air intérieur

En raison de problèmes de la qualité de l'air au 1050, Courtney Park Drive East (Mississauga), un employé a exercé le droit de refuser de travailler en vertu du paragraphe 127.1(8) de la partie II du Code canadien du travail (CCT). Des agents des affaires du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) ont mené une enquête à ce sujet et ont informé l'employé qu'il n'y avait aucun danger.

Toutefois, RHDC a donné cinq directives à l'Agence à la suite de l'enquête sur le refus de travailler. On a fourni le compte rendu de l'équipe qui a mené l'enquête et envoyé une copie de la directive au CONSST pour qu'il en prenne connaissance et prenne des mesures, au besoin.

JP St-Amand indique qu'il communiquera avec des représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) afin de les informer des obligations du Ministère en vertu de la partie II du CCT et de leur fournir le calendrier d'entretien nécessaire pour les systèmes des immeubles.

L'équipe d'enquête recommande l'élaboration d'un programme national pour les enquêtes sur les plaintes liées à la qualité de l'air intérieur en vertu de la directive envoyée par RHDC.

Mesure de suivi : Le CONSST examine tous les documents pertinents. RHDC a indiqué dans sa directive que le CONSST devrait prendre les mesures qu'il juge appropriées. Le CONSST mentionne qu'on ne doit prendre aucune mesure à ce niveau en vertu de la directive. On demande cependant que l'ACIA se fie au Guide technique pour l'évaluation de la qualité de l'air dans les immeubles à bureaux de Santé Canada pour évaluer la qualité de l'air intérieur des immeubles à bureaux. Le guide aidera les comités de gestion et les comités locaux lorsqu'ils mènent des enquêtes selon le paragraphe 2.27 du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail* (RCSST).

Modèle du Rapports d'enquête sur les situations comportant des risques de l'ACIA

L'ACIA a reçu plusieurs Promesses de conformité volontaire (PCV) et observations verbales de la part de RHDC à cause de renseignements manquants sur le formulaire du RESR actuel.

Selon l'alinéa 15.8(1) du RCSST, l'employeur doit remplir le formulaire figurant à l'annexe I du Règlement (formulaire LAB1070 de RHDC).

On recommande d'utiliser le formulaire de RHDC pour veiller au respect des exigences du RCSST.

Mesure de suivi : Le CONSST recommande que l'ACIA utilise le formulaire de RHDC.

État : Dossier clos

7. Tour de table

Examen de la composition du CONSST

Le CONSST examinera sa composition lors de la prochaine réunion. Si des membres actuels souhaitent se retirer, les noms de nouveaux membres doivent être proposés.